

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 06.004

L'An deux Mille Six, le 27 février à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT, Premier Adjoint au Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 17 février 2006

DATE D'AFFICHAGE

Le 17 février 2006

ETAIENT PRESENTS : M. LE GUEUT, M. HUGENDOBLER, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, Mme LECOMTE, M. BOISNARD, M. BOURGEOIS, M. CHABANEAU, M. DENIS, Adjoint.

M. BIRON, M. BUJARD, M. CAU, M. COASSIN, Mme COURTIN, Mme CROUÉ, Mme DOUMECQ, Mme DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, Mme ISENDICK, Mme LABEYRIE, M. MERLE, Mme MOINET, Mme PELTIER, M. POTENNEC, M. RAYMOND, M. SIMONNET, Mme TERRIEN, Conseiller Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

M. MOST, Maire, représenté par M. LE GUEUT
Mme BARRAUD-DUCHERON représentée par Mme PELTIER
Mme JOLY représentée par M. MERLE

ABSENTS -EXCUSES : M. GUIARD, Mme TURPIN

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 28
Nombre de votants : 31

Madame LABEYRIE a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL PORTUAIRE

VOTE : 6 NE PRENNENT PAS PART AU VOTE
UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Le Conseil Portuaire du Port de Royan a été institué pour une période de cinq ans par arrêté du 29 mai 2001.

Afin de permettre au Président du Conseil Général de la Charente-Maritime de procéder au renouvellement de cette institution pour une nouvelle période de cinq ans, il est proposé à l'Assemblée de désigner :

- Deux membres titulaires et deux membres suppléants représentant le concessionnaire, en l'occurrence la commune,
- Un membre titulaire et un membre suppléant représentant le Conseil Municipal,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- de désigner en tant que représentants du concessionnaire au sein du Conseil Portuaire du Port de Royan :

Membres titulaires : - Mme TERRIEN
- Mme COURTIN
Membres suppléants : - M. BOISNARD
- Mme DOUMECQ

- de désigner en tant que représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil Portuaire du Port de Royan :

Membre titulaire : - M. CHABANEAU
Membre suppléant : - M. POTENNEC

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 2 mars 2006

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT